REPUBLIQUE FRANCAISE

- - - - - - -

Département des Alpes de Haute Provence

- - - - - - -

Service départemental d'incendie et de secours

Date de convocation : 6 septembre 2017
Nombre d'élus en exercice : 23
Présents : 17
Absents : 6
Votants : 17
Réception en Préfecture le :
Délibération certifiée exécutoire le :
Date de l'affichage par extrait de la présente délibération :

DELIBERATION N° 2017-58(DIR)

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

DES ALPES DE HAUTE PROVENCE

L'an deux mille dix-sept et le 3 octobre, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours s'est réuni au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur René MASSETTE.

Etaient présent(e)s :
Mesdames Régine AILHAUD (suppléante de madame Patricia GRANET-BRUNELLO), Sophie BALASSE, Clotilde BERKI, Geneviève PRIMITERRA, Brigitte REYNAUD, Alberte VALLEE (suppléante de monsieur LAURENS).
Messieurs Patrick BOUVET, Khaled BENFERHAT, Jean-Claude CASTEL, Bernard DIGUET, Claude FIAERT, Robert GAY, Christian LOGIER, Patrick MARTELLINI, Serge PRATO, Serge SARDELLA.

Etaient excusé(e)s :
Mesdames Evelyne FAURE, Patricia GRANET-BRUNELLO (représentée par madame Régine AILHAUD), Nathalie PONCE-GASSIER.
Messieurs Serge CAREL, Jacques LARTIGUE, André LAURENS (représenté par madame Alberte VALLEE), Pierre POURCIN, Jean-Yves ROUX.

Madame Régine AILHAUD a été désignée secrétaire de séance par le Président.

Objet : Désignation des membres des commissions organiques du Conseil d'administration

Le Président du CASDIS expose :

L'article 3 du règlement intérieur du Conseil d'administration prévoit que : "Le Conseil d'administration peut décider de constituer des commissions chargées d'étudier les questions qui seront soumises à l'Assemblée. Ces dernières désignent un rapporteur qui coordonne les travaux de ladite commission et rapporte les conclusions au Conseil d'administration. Il n'est pas exigé de quorum pour la tenue des réunions des commissions.

Les Commissions organiques du Conseil d'administration, composées des membres du Bureau auxquels s'adjoignent d'autres administrateurs, sont les suivantes :

- Finances et Patrimoine
- Communication et Information
- Equipements et Moyens de Lutte
- Personnel, Formation et Action Sociale

Elles désignent un rapporteur chargé d'expliquer les dossiers en séances plénières.

Le Président et les membres du Bureau du Conseil d'administration sont membres de droit des commissions organiques.

Il est proposé aux membres du Conseil d'administration de désigner les membres des commissions organiques suivants :

- Commission des Finances et du Patrimoine :

	Prénom NOM
Président	- Le Président du CASDIS
Membres	- Robert GAY - Geneviève PRIMITERRA - Bernard DIGUET - Serge SARDELLA - Sophie BALASSE - Khaled BENFERHAT - André LAURENS - Jacques LARTIGUE - Christian LOGIER - Patrick MARTELLINI - Serge PRATO - Brigitte REYNAUD - Sophie VAGINAY-RICOURT

- Commission du Personnel, de la Formation et de l'Action Sociale :

	Prénom NOM
Président	- Clotilde BERKI
Membres	- Robert GAY - Geneviève PRIMITERRA - Bernard DIGUET - Serge SARDELLA - Jean-Claude CASTEL - Claude FIAERT - Sophie BALASSE - Khaled BENFERHAT - André LAURENS - Jacques LARTIGUE - Christian LOGIER - Patrick MARTELLINI - Serge PRATO - Brigitte REYNAUD - Sophie VAGINAY-RICOURT

- Commission Communication et Information :

	Prénom NOM
Président	- Geneviève PRIMITERRA
Membres	- Robert GAY - Bernard DIGUET - Serge SARDELLA - Jean-Claude CASTEL - Sophie BALASSE - Khaled BENFERHAT - Claude FIAERT - André LAURENS - Jacques LARTIGUE - Christian LOGIER - Patrick MARTELLINI - Serge PRATO - Brigitte REYNAUD - Sophie VAGINAY-RICOURT

- Commission des Equipements et Moyens de Lutte :

	Prénom NOM
Président	- Bernard DIGUET
Membres	- Robert GAY - Geneviève PRIMITERRA - Serge SARDELLA - Sophie BALASSE - Khaled BENFERHAT - Claude FIAERT - André LAURENS - Jacques LARTIGUE - Christian LOGIER - Patrick MARTELLINI - Serge PRATO - Brigitte REYNAUD - Sophie VAGINAY-RICOURT

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration a adopté ces désignations à l'unanimité, les jours, mois, an que ci-dessus.

Le Président du Conseil d'administration

René MASSETTE